

ANNEXE H

PREUVE DE RÉCLAMATION POUR LES RÉCLAMATIONS ET LES RÉCLAMATIONS DE RESTRUCTURATION À L'ENCONTRE DES PARTIES LACC BLOOM LAKE ET/OU DES PARTIES LACC WABUSH

Les « **Parties LACC Bloom Lake** » sont les suivantes : Les « **Parties LACC Wabush** » sont les suivantes :

Commandité Bloom Lake Limitée
Quinto Mining Corporation
856839 Canada Limited
Cliffs Québec Mine de Fer ULC
Bloom Lake Railway Company Limited
Société en commandite mine de fer du Lac Bloom

Wabush Iron Co. Limited
Les Ressources Wabush Inc.
Mines Wabush
Compagnie de chemin de fer Arnaud
Wabush Lake Railway Company Limited

(Les Parties LACC Bloom Lake et les Parties LACC Wabush constituent collectivement les « **Parties LACC** »)

Veillez lire attentivement la Lettre d'instructions ci-jointe avant de remplir la Preuve de Réclamation. Les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans le présent formulaire de Preuve de Réclamation ou dans la Lettre d'instructions ci-jointe ont le sens qui leur a été attribué dans l'Ordonnance sur la Procédure de Réclamations datée du 5 novembre 2015, telle qu'amendée le 16 novembre 2015, et telle qu'elle pourra être de nouveau amendée, modifiée, mise à jour ou complétée à l'occasion. Il est possible de consulter un exemplaire de l'Ordonnance sur la Procédure de Réclamations sur le Site Web du Contrôleur à l'adresse suivante : <http://cfcanada.fticonsulting.com/bloomlake/>

Renseignements à l'égard du Créancier :

Veillez fournir les renseignements suivants :

Nom légal du Créancier :	WSP Canada inc.
Faisant affaire sous la dénomination sociale de :	
Conseiller juridique ou Représentant (le cas échéant) :	Me Reynald Auger et Me Marc-André Sansregret
Adresse :	
Numéro et rue (ligne 1)	1600, boul. René-Lévesque Ouest, 16e étage
Numéro et rue (ligne 2)	
Ville	Montréal
Province / État	Québec
Code postal / Code zip	H3H 1P9
Pays	Canada
Numéro de téléphone (y compris l'indicatif régional) :	418 679-2151 poste 10801
Courriel :	reynald.auger@lkd.ca et marc-andre.sansregret@lkd.ca
À l'attention de (personne-ressource) :	M. Martin Larose : martin.larose@wspgroup.com

Preuve de Réclamation (autre qu'une Réclamation de restructuration) :

Je, Martin Larose (nom du Créancier qui est un individu ou du Représentant d'un Créancier qui est une société), de Québec, province de Québec (ville, province ou État) atteste par les présentes ce qui suit :

Je suis un Créancier; OU

suis le vice-prés. adj. Environnement, Qc. (poste ou fonction) de WSP Canada inc. (nom du Créancier); et

j'ai connaissance de toutes les circonstances liées à la Réclamation mentionnée ci-après :

Nom de la Partie LACC	Monnaie (\$ CA, \$ US, etc.) [1]	Montant de la Réclamation non-garantie [2]	Montant de la Réclamation garantie [3]	Renseignements relatifs à la sûreté (Réclamation garantie SEULEMENT), par ex. hypothèque ou entente de sûreté générale, etc. [4]
Parties LACC Bloom Lake				
Cliffs Québec Mine de Fer ULC		\$	\$	
Société en commandite mine de fer du Lac Bloom	CA	\$	365 232,15 \$	hypothèque légale de la construction
Commandité Bloom Lake Limitée		\$	\$	
Quinto Mining Corporation		\$	\$	
8568391 Canada Limited		\$	\$	
Bloom Lake Railway Company Limited		\$	\$	
Parties LACC Wabush				
Mines Wabush		\$	\$	
Wabush Iron Co. Limited		\$	\$	
Les Ressources Wabush Inc.		\$	\$	
Compagnie de chemin de fer Arnaud		\$	\$	
Wabush Lake Railway Company Limited		\$	\$	

Notes :

[1] Les Réclamations libellées dans une autre monnaie que le dollar canadien seront converties en dollars canadiens au taux de change au comptant à midi de la Banque du Canada à la Date de détermination (le 27 janvier 2015 pour les Parties LACC Bloom Lake et le 20 mai 2015 pour les Parties LACC Wabush).

[2] Une Réclamation est dite « non-garantie » si aucun des actifs des Parties LACC n'est grevé d'une sûreté ou autrement affecté à titre de garantie.

[3] Une Réclamation est dite « garantie » si certains actifs de l'une ou l'autre des Parties LACC ont été grevés d'une sûreté ou font l'objet d'une garantie en vertu d'une disposition statutaire ou d'une entente.

[4] Veuillez fournir l'ensemble des renseignements ayant trait à la sûreté, incluant la date à laquelle elle a été consentie, et inclure une copie des documents relatifs à celle-ci – Voir Renseignements sur la ou les Réclamation(s) ci-dessous.

Preuve de Réclamation à l'égard d'une Réclamation de restructuration :

Je, _____ (nom du Créancier qui est un individu ou du Représentant d'un Créancier qui est une société), de _____ (ville, province ou État) atteste par les présentes ce qui suit :

Je suis un Créancier; OU

suis le _____ (poste ou fonction) de _____ (nom du Créancier); et

j'ai connaissance de toutes les circonstances liées à la Réclamation mentionnée ci-après :

Liste des documents au soutien de la ou des Réclamations inscrite dans les tableaux ci-dessus (veuillez joindre tous les documents au présent formulaire de Preuve de Réclamation) :

Pièce jointe 1 (description) : État de compte

Pièce jointe 2 (description) : Factures en liasse

Pièce jointe 3 (description) : Hypothèque légale de la construction publiée le 15 mai 2015 (21 352 269)

Pièce jointe 4 (description) : Préavis d'exercice de recours hypothécaire publié le 11 juin 2015 (21 607 396)

Pièce jointe 5 (description) : _____

[S'il y a plus de 5 pièces jointes, veuillez joindre une liste distincte à part]

FAIT le 16 décembre 2015.

Témoin : _____

Par : _____

Nom du Créancier en lettres moulées :

WSP Canada inc.

Si le Créancier n'est pas un individu, veuillez indiquer le nom et la fonction du signataire autorisé

Nom : Martin Larose

Fonction : Vice-président adjoint Environnement Québec

Dépôt des Réclamations :

Une Preuve de Réclamation (autre que pour une Réclamation de restructuration) **doit être reçue par le Contrôleur au plus tard à 17 h (heure de l'Est en vigueur) le 18 décembre 2015, ou à une date ultérieure pouvant être ordonnée par la Cour (la « Date limite des Réclamations »).**

Une **Preuve de Réclamation à l'égard d'une Réclamation de restructuration** doit être reçue par le Contrôleur au plus tard à la plus tardive des dates suivantes à survenir : **a)** la Date limite des Réclamations; et **b)** 17 h le 21^e jour suivant soit (i) la date de la prise d'effet de l'Avis de Résiliation applicable, (ii) l'Ordonnance de la Cour tranchant une contestation de cet Avis de Résiliation aux termes de l'alinéa 32(5)(b) de la LACC, ou (iii) la date de l'évènement donnant lieu à la Réclamation de restructuration; ou **c)** toute date ultérieure pouvant être ordonnée par la Cour (la « **Date limite des Réclamations de restructuration** »).

SI VOUS OMETTEZ DE DÉPOSER VOTRE PREUVE DE RÉCLAMATION AVANT LA DATE LIMITE DES RÉCLAMATIONS, VOTRE RÉCLAMATION SERA IRRECEVABLE ET IRRÉVOCABLEMENT ÉTEINTE ET IL VOUS SERA INTERDIT DE FAIRE VALOIR UNE RÉCLAMATION À L'ENCONTRE DES PARTIES LACC.

Les Preuves de Réclamation doivent être envoyées par courriel au Contrôleur à l'adresse applicable indiquée ci-après.

Créanciers des Parties LACC Bloom Lake
bloomlake@fticonsulting.com

Créanciers des Parties LACC Wabush
wabush@fticonsulting.com

L'objet de votre courriel doit être « Preuve de Réclamation – [nom légal du Créancier] », et le protocole de désignation des fichiers suivant doit être utilisé pour toutes pièces jointes au courriel :

Pour une Preuve de Réclamation : **Preuve_de_Réclamation_[nom légal du Créancier].pdf**

Pour les annexes à l'appui (si elles ne sont pas déjà incluses dans la Preuve de Réclamation) : **Preuve_de_Réclamation_[nom légal du Créancier]_annexe [x de y].pdf**

Si vous êtes incapable de soumettre une Preuve de Réclamation par courriel ou ne souhaitez pas utiliser ce mode de communication, vous pouvez transmettre votre Preuve de Réclamation par courrier recommandé affranchi, en mains propres ou par service de messagerie à l'adresse suivante :

FTI Consulting Canada Inc., en sa qualité de Contrôleur des Parties LACC [**Bloom Lake** ou **Wabush**]

79 Wellington Street West
 TD Waterhouse Tower, Suite 2010
 PO Box 104
 Toronto (Ontario) M5K 1G8
 À l'attention de : Steven Bissell